

## Champs et pratiques de l'histoire

Année académique 2010-2011

### DIRECTIVES GENERALES A L'USAGE DES PARTICIPANT-E-S AU PROPEDEUTIQUE

Durant leur première année d'histoire, les étudiant-e-s suivent l'Introduction à l'histoire ancienne (10C) et le module introductif « Champs et pratiques de l'histoire » (20C), présenté dans ce document. **Ce module comprend :**

- **1 cours annuel** dispensé par plusieurs enseignant-e-s de la Section, durant lequel les étudiant-e-s effectuent 3 travaux pratiques (TP),
- **1 proséminaire** au semestre de printemps (Semestre II) au cours duquel les étudiant-e-s présentent un dossier de séminaire, un travail écrit et un exposé oral.

Chaque étudiant-e doit s'informer sur les exigences de la Section d'histoire (consignes, délais de remise des travaux). Toutes ces informations sont accessibles sur le site de la Section d'histoire [www.unil.ch/hist](http://www.unil.ch/hist). Consultez régulièrement les panneaux d'affichage dans le cœur de Section.

#### Ⓞ Système d'évaluation de l'année propédeutique en Section d'histoire

	TP 1 Compte rendu	TP 2 Sources et bibliographie	TP 3 Contrôle cours et lectures	Dossier prosémin.	Oral prosémin.	Ecrit prosémin.	Total
Points	2	2	2	1	1	4	12
<b>Nombre total de points requis pour la validation du module</b>							<b>8</b>

Les travaux sont évalués selon le principe suffisant / insuffisant :

En cas de suffisance, la totalité des points attribués à un travail est délivrée à l'étudiant-e.

En cas d'insuffisance, l'étudiant-e peut refaire le travail une seconde fois (remédiation), sauf pour ce qui est de la présentation orale du proséminaire. La remédiation n'est accessible qu'aux étudiants ayant remis leur travail dans les délais. En cas d'insuffisance à la remédiation, l'étudiant-e ne reçoit aucun point pour le travail en question.

Le module est validé à la condition suivante :

L'étudiant-e a obtenu au moins 8 points sur les 12 qui sont attribués.

Sauf cas de force majeure justifié par un certificat, chaque TP non rendu ou rendu hors délais ne recueillera pas les points qui y sont rattachés et sera pénalisé par 1 point négatif.

Tout désistement à l'oral ou à l'écrit du proséminaire entraîne l'invalidation du module et l'impossibilité de se présenter aux examens.

Au cas où un-e étudiant-e ne réussit pas à obtenir les 8 points, le module n'est pas validé et l'année propédeutique est à refaire dans son intégralité (cours, TP et proséminaire).

## ② Examen pour les étudiant-e-s en Histoire Discipline complémentaire :

Le système d'évaluation présenté ci-dessus vaut également pour les étudiant-e-s en Histoire Discipline complémentaire. Ces derniers/dernières passent en outre un examen sur le proséminaire. L'examen portera sur un autre sujet du proséminaire – pas celui que l'étudiant-e a lui-même/elle-même traité –, ainsi que sur une vérification des connaissances acquises tout au long du semestre.

L'inscription aux examens ne sera confirmée que si l'étudiant-e a obtenu les 8 points requis.

## ③ Système d'évaluation pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans d'autres Sections et facultés

Voir le document « Système d'évaluation du module champs et pratiques de l'histoire pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans d'autres Sections et Facultés »

## ④ Travaux pratiques (3 TP)

- TP 1 : **Compte rendu**: Les étudiant-e-s devront lire et résumer (sous forme de compte rendu) un texte ; ce compte rendu sera complété par un commentaire critique du texte choisi.
- TP 2 : **Sources et bibliographie** : Les étudiant-e-s devront rechercher 3-5 sources relatives à un sujet donné et les présenter selon les normes bibliographiques adoptées par la Section.
- TP 3 : **Contrôle cours, lectures et proséminaire** : Les étudiant-e-s, en auditoire, devront montrer qu'ils sont capables de mobiliser les connaissances et les savoir-faire enseignés durant les cours et (pour celles et ceux qui suivent cet enseignement) les proséminaires.

Ils/elle seront aussi interrogés sur les deux lectures obligatoires de ce module :

° Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris : Ed. du Seuil, 1996, 330 p.

° Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* ; préf. de Jacques Le Goff; éd. critique préparée par Etienne Bloch, Paris : A. Colin, 2005 (1949), 290 p.

Calendrier des travaux pratiques :

	<b>Lancement</b>	<b>Date de remise du TP</b>	<b>Séances de correction en auditoire</b>	<b>Date de remise de la remédiation</b>
<b>TP 1 :</b> Compte rendu	20 octobre 10	1er décembre 10	15 décembre 10 22 décembre 10	31 janvier 11
<b>TP 2 :</b> Sources et bibliographie	1er décembre 10	23 février 11	16 mars 11	20 avril 11
<b>TP 3 :</b> Contrôle cours, proséminaire et lectures	<b>Date du TP (en auditoire)</b>		<b>Séance de correction</b>	<b>Date de la remédiation</b>
	11 mai 11		25 mai 11	1er juin 11

## ⑤ Proséminaire

Les étudiant-e-s suivent l'un des 6 proséminaires proposés au programme pour le semestre de printemps (voir la description de ces proséminaires au cœur de la Section d'histoire ou sur le site de la Section d'histoire).

Les étudiant-e-s recevront lors du cours du **mercredi 6 octobre** un formulaire d'inscription sur lequel ils/elles indiqueront leurs préférences quant au choix du proséminaire. Ces formulaires seront récoltés lors du cours du **mercredi 13 octobre**. **Il est impératif que tous/toutes les étudiant-e-s qui doivent suivre un proséminaire remettent leur fiche d'inscription lors de cette séance.** Les étudiant-e-s seront ensuite réparti-e-s suivant les disponibilités.

La liste des groupes ainsi formés, de même que la date et le lieu de la **séance d'information sur le proséminaire** auquel ils-elles sont inscrits, sera affichée au cœur de Section d'histoire ou communiquée par courriel le **20 octobre**. Les étudiant-e-s prennent connaissance de cette liste et suivent obligatoirement la séance d'information donnée par l'enseignant-e responsable du proséminaire auquel ils-elles ont été inscrits.

Pour les consignes et l'évaluation du travail écrit et oral du proséminaire, voir le document « Consignes et évaluation du proséminaire en histoire » (distribué et expliqué lors de la séance d'information sur le proséminaire. Disponible sur le site de la Section).

### Thèmes des proséminaires :

Périodes et enseignant-e-s	Thèmes	Horaire
Mme Eva Pibiri <i>Histoire médiévale</i>	La ville de Paris au XVe siècle dans les chroniques.	Lundi 10-12h.
Mme Martine Ostorero <i>Histoire médiévale</i>	La répression de la sorcellerie en Suisse occidentale. Histoire et mémoire.	Lundi 13-15h.
M. Sandro Guzzi-Heeb <i>Histoire moderne</i>	L'émergence de l'Etat moderne en Suisse et en Europe pendant l'époque moderne.	Mercredi 13-15h.
M. Cédric Humair <i>Histoire contemporaine</i>	La Suisse du XIXe siècle (Introduction à l'histoire suisse contemporaine).	Mercredi 13-15h.
M. Malik Mazbouri <i>Histoire contemporaine</i>	La Suisse du XIXe siècle (Introduction à l'histoire suisse contemporaine).	Mercredi 15-17h.
M. Yan Schubert <i>Histoire contemporaine</i>	La Suisse et la Deuxième Guerre mondiale: enjeux et perspectives d'interprétation (Introduction à l'histoire suisse contemporaine).	Jeudi 15-17h.

### **Remarque**

Pour toutes les questions concernant ce module, veuillez vous reporter au site de la Section et aux diverses feuilles de consignes qui vous ont été ou vous seront distribuées. **Prière de ne contacter l'enseignant responsable qu'en cas de nécessité impérative et après avoir relu votre plan d'études.** Courriel: Malik.Mazbouri@unil.ch en mentionnant **toujours** sous sujet «Cours champs et pratiques». Réception : semestre I : mercredi de 15 à 17h. ; semestre II : mercredi de 13 à 15h., Anthropôle, bureau : 5100.

Lausanne, septembre 2010